



# Basilique Notre-Dame

## Plan de protection (version résumée)



mise à jour 13 septembre 2021

*d'après les normes sanitaires définies au niveau fédéral, cantonal et diocésain*

### Messes et cérémonies *sans* certificat covid

1. Le nombre maximum de participants est de **50 personnes**. Sont compris tous les enfants et les intervenants (prêtre, sacristain, servants de messe, organiste, chanteurs, etc.).
2. L'église ne peut être occupée qu'aux deux tiers de sa capacité.
3. Il est **obligatoire de porter un masque facial** (à partir de 12 ans) et de respecter autant que possible la distance requise de 1,5 mètre entre les personnes.
4. Les **coordonnées des personnes présentes** doivent être recueillies (conservées confidentiellement durant 14 jours).
5. Le chant est autorisé.

### Autres activités

Sans obligation de certificat, le nombre maximal de participants est de **30 personnes** avec port du masque obligatoire.

### Activités pour les jeunes de moins de 16 ans

Pas de limitation : seule s'applique l'obligation de mettre en œuvre un plan de protection.

### Application pratique à la Basilique Notre-Dame de Fribourg

Pour la Basilique Notre-Dame de Fribourg, afin de ne pas être obligé de contrôler le certificat covid à l'entrée et donc afin de ne pas dépasser le seuil des 50 personnes, plusieurs messes sont prévues :

**le dimanche, quatre messes (sans certificat covid) sont célébrées à :**  
**8h, 10h, 11h30 et 18h30.**

**L'inscription préalable est à chaque fois obligatoire sur**  
**[www.fssp.ch/fr](http://www.fssp.ch/fr)** pour pouvoir assister à l'une des messes.

Les inscriptions s'ouvrent le jeudi à midi précise : inscrire chaque personne assistant à la messe, c'est-à-dire chaque membre d'une famille, y compris les servants de messe.  
Les personnes qui ne disposent pas d'internet peuvent se faire inscrire par d'autres ou laisser un message au 078 762 17 58.

**Sur place, la collecte des coordonnées est obligatoire à chaque messe** (même en semaine) et se fait à l'aide de "bulletins de présence" à remplir par chaque foyer avec nom, prénoms et téléphone. Ces bulletins peuvent être remplis sur place mais vous pouvez aussi les remplir à l'avance pour gagner du temps (ces bulletins sont disponibles en téléchargement sur [www.fssp.ch/fr](http://www.fssp.ch/fr)).

Personne responsable de la mise en œuvre du plan et du contact avec les autorités compétentes :  
Antoine Torcheboeuf, 078 762 17 58.